Justificatif de parution

Justificatif généré le 20/06/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 20/06/2022
Département de publication : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=300604
N° d'annonce : 19301518651088-2022J00594_2022-06-02

SERAT MACONNERIE

Société par actions simplifiée

1 Allée Victor Hugo, 93390 Clichy-Sous-Bois

R.C.S. : BOBIGNY 822 127 601

Activité : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 02 juin 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2021, désignant liquidateur M^{e} Danguy Marie 2 Bis Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)